



La prohibition du tabac diminue les infarctus

Rubrique : actualités - Date : lundi 15 janvier 2007

LE FIGARO de lundi qui affirme que « La prohibition du tabac diminue les infarctus », observe qu'en Italie une récente étude menée dans le Piémont fait état d'une diminution de 11% des infarctus depuis la mise en place de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Le journal qui estime qu'en France, l'interdiction pourrait avoir ce même effet, note que dans le Piémont les infarctus ont baissé de 11% en un an chez les moins de 60 ans et que selon les auteurs de l'étude, c'est la réduction de l'exposition au tabagisme passif qui expliquerait en grande partie cette chute. Pour le Pr Daniel Thomas, cardiologue, « ces résultats sont cohérents avec le fait que la baisse de l'exposition au tabagisme passif bénéficie essentiellement à la population jeune ». Selon le Pr Nicolas Duchin, président de la Société française de cardiologie « Si l'on extrapole, une réduction de 11% du nombre d'infarctus par baisse de l'exposition au tabagisme passif se traduirait en France - où l'on compte 120 000 infarctus par an, la moitié avant 65 ans - par une baisse de 5000 à 7000 infarctus ». Indiquant que ces données italiennes viennent en confirmer d'autres, le quotidien fait état du « smoke free air act » visant à bannir le tabac dans les lieux publics de la ville de Pueblo, dans le Colorado, pour préciser que selon les études, sur une période de trois ans, le taux d'infarctus à Pueblo a été inférieur de 27% à celui de la ville voisine de Colorado Springs. Le journal avance également les résultats enregistrés dans la ville d'Helena (Montana) où selon le Pr Daniel Thomas les « admissions aux urgences pour infarctus du myocarde ont diminué de 40% pendant les six mois d'interdiction de fumer dans les lieux publics pour reprendre leur valeur initiale quand cette interdiction a été supprimée ». D'après le Figaro, en France plusieurs études vont être lancées pour évaluer l'effet de la prochaine interdiction, l'une comparant les admissions pour infarctus dans 50 services d'urgence avant et après l'interdiction et d'autres comparant à partir des registres d'infarctus l'évolution avant et après. Martine Perez relève qu'une étude publiée en 2006 et portant sur 52 pays, afin d'évaluer les liens entre tabac et crises cardiaque, a permis de voir que le risque d'infarctus est proportionnel à la consommation de tabac, et qu'il concerne également le tabagisme passif. La journaliste qui précise que 18 mois après un infarctus, 24% des malades fument encore, juge qu'il y a là une insuffisance du sevrage tabagique dans la prise en charge cardiologique.

En encadré le **Figaro analyse les mécanismes qui altèrent le système cardiovasculaire du fumeur.** Expliquant que si la responsabilité du tabagisme est clairement établie dans les maladies cardiovasculaires, les composants du tabac qui en sont à l'origine et les mécanismes en cause ne sont pas totalement élucidés, le journal souligne qu'ainsi pour le Pr Thomas, le tabac agirait en entraînant des dysfonctionnements de la paroi interne des artères d'où la fréquence de spasmes coronaires chez les fumeurs. Le journal qui note que le tabagisme est aussi associé à l'augmentation du nombre de globules blancs dans le sang et à l'élévation d'autres marqueurs inflammatoires, souligne que les mécanismes inflammatoires seraient fortement impliqués dans la genèse des plaques d'athérome et que le tabagisme entraînerait également modification des lipides dans le sang avec une baisse du HDL (bon cholestérol). Le quotidien rapporte que pour le Pr Thomas « Le tabac est aussi un puissant facteur thrombogène » qui majore la coagulabilité sanguine, et qui avec l'augmentation des globules rouges, accroît la viscosité sanguine, d'où la fréquence des accidents thrombotiques aigus chez les fumeurs, y compris lorsque la paroi de leurs artères sont peu altérées.